

2022/.....  
Parafe

**ARRETE N° 61 /2022**

**OBJET : DELEGATION DE FONCTION / SIGNATURE A MADAME CHANTAL BOURLON, 7EME ADJOINTE AU MAIRE.**

**Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;**

VU le Procès-verbal général du scrutin du 28 juin 2020, portant renouvellement du Conseil Municipal ;

VU le Procès-verbal d'installation des membres du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18, et L.2122-20 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de donner délégation de fonction et de signature pour la période estivale à Madame Chantal BOURLON, 7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**ARRETE**

**Article 1er :** Madame Chantal BOURLON, 7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de la commune d'Ozoir-la-Ferrière est déléguée pour signer, en lieu et place du Maire, concurremment avec lui, pour la période du **8 aout au 14 aout 2022**, tous les actes et documents ayant trait aux domaines suivants :

- ✓ Petite Enfance, vie scolaire et activités périscolaires,
- ✓ Elections,
- ✓ Etat-Civil,
- ✓ Affaires générales (débit de boissons, affaires militaires, attestation accueil et/ou de départ pour les étrangers, sorties de territoire, titres de rattachement)
- ✓ Administration générale (notes, correspondances, certification exécutoire, ...)
- ✓ Autorisations délivrées dans le cadre du droit des sols,
- ✓ Infraction en matière d'urbanisme,
- ✓ Ordonnancement des dépenses et des recettes.

**Article 2 :** Madame Chantal BOURLON est habilitée à signer, en lieu et place du Maire, concurremment avec lui, et pour la période du 8 aout au 14 aout 2022, tous les actes et documents relatifs à la désignation portée à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire et pourra être déféré au Tribunal Administratif dans les deux mois à compter de sa publication.

**Article 4 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :

- ✓ Monsieur le Préfet de Seine et Marne
- ✓ Monsieur le Procureur de la République près du TGI de Melun
- ✓ Madame la Trésorière Principale de Chelles
- ✓ Madame Chantal BOURLON.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 1<sup>er</sup> juillet 2022



Le Maire,  
François ONETO.